

# Sécurité européenne : le pari suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 182

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015956>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**J.A. 1000 Lausanne**

Hebdomadaire romand  
No 182 8 juin 1972  
Neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 33 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Claude Bossy  
Jean-Claude Favez  
Félicien Morel

182

## Sécurité européenne: le pari suisse

La ratification des traités germano-russe et germano-polonais, l'accord sur Berlin ouvrent donc la voie à la convocation d'une Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe.

Depuis l'époque où les Soviétiques lancèrent l'idée (voir notre dossier) de ces vastes assises, le contexte politique a changé; Russes et Américains se sont résignés à des concessions réciproques. Garantie par l'équilibre de la terreur atomique, la situation géo-politique est maintenant bien gelée en Europe, autour des deux pôles militaires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, et les limites imposées à l'émiettement des deux blocs permettent de mesurer toute la profondeur des illusions gaulliennes (tout changement n'est pourtant pas exclu, voir notamment la situation en Méditerranée).

Contraintes de choisir, à la fin du Second conflit mondial, entre le maintien d'une position de stricte neutralité, qui nous eût écarté du monde, y compris économique, et l'abandon de la neutralité, qu'interdit l'opinion publique, les autorités fédérales sont entrées peu à peu dans la voie d'un élargissement de la neutralité. Le calendrier de travail de l'actuelle législature prouve que ce choix s'est précisé encore: 1972, accord avec la CEE, 1973, aide au développement, 1974, adhésion à l'ONU. C'est donc sans surprise que l'on sait depuis trois ans que le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à participer à la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe et qu'il s'y prépare, comme il a préparé la reconnaissance de la République démocratique allemande qui interviendra dès l'entrée à l'ONU des deux Etats allemands, probablement l'an prochain.

Cependant ni les autorités, ni à fortiori l'opinion publique n'ont renoncé à l'idée du « Sonderfall Schweiz » et à son cortège d'idées toutes faites sur la place privilégiée de la Suisse en Europe.

Un tel a priori semble aujourd'hui désuet, inefficace et dangereux. Il entretient le scepticisme

permanent sur ce qu'il est possible de faire et la tentation non moins permanente de retirer son épingle du jeu. Il ne tient pas compte de la situation réelle de notre continent. Car il y a aujourd'hui un parallélisme objectif entre le gel de l'Europe et la neutralité suisse. L'Europe occidentale, pour se limiter à elle, comme la Suisse, ne joue plus un rôle déterminant sur la scène mondiale. L'Europe occidentale, comme la Suisse, n'a plus d'autre stratégie à envisager que défensive. L'Europe occidentale, comme la Suisse, en raison de son haut niveau de vie, de son potentiel intellectuel et culturel a une grande responsabilité dans l'affrontement toujours plus menaçant qui s'esquisse entre les pays pauvres et les pays riches.

Aborder la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe sous cet angle peut amener notre diplomatie à prendre d'autres positions que celles qui sont actuellement envisagées. Et par exemple à repousser la thèse française qui rencontre chez nous un terrain tout préparé, et qui revient à dissocier la conférence proprement dite des problèmes de réduction des forces militaires au nom de ce lien, qui a causé tant de ravages, entre l'expression de l'Etat et sa force armée.

Tant que les relations entre Etats reposeront sur des rapports de force — et l'exemple des négociations sino-américaine et russo-américaine prouve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil — une conférence sur l'Europe, entre Européens, y compris les deux Grands, demeure la seule possibilité d'obtenir une réduction progressive de la tension entre les Etats et la seule possibilité pour l'Europe de se faire entendre au niveau de la politique mondiale. Seule une Suisse persuadée de faire partie intégrante de l'Europe objectivement sur tous les plans, y compris militaire dans une optique de désarmement essentiellement, peut participer avec fruit, pour elle et pour tous, à une telle rencontre.